

Première partie

RAPPORT POLITIQUE
Visé à l'article L1122-23 du code de la démocratie locale
Et de la décentralisation

BUDGET 2009

RAPPORT POLITIQUE

Visé à l'article L1122-23 du code de la démocratie locale
et de la décentralisation

Le résultat présumé au 31/12/2009 pour le service ordinaire du présent budget initial 2009 est de 31.537,24¹ euros.

Les deux principales spécificités de ce budget sont l'absence totale de financement de l'extraordinaire par emprunt et l'augmentation importante du coût du personnel.

Le budget initial de notre commune est présenté à l'équilibre, grâce aux bonis présumés de l'exercice antérieur s'élevant à 2.190.000 € à l'ordinaire et 863.000 € à l'extraordinaire. Ces bonis sont justifiés dans le tableau des adaptations.

Concernant la procédure d'élaboration de ce budget, relevons que la circulaire budgétaire nous impose désormais la notion de « projet extraordinaire », développé dans la partie du rapport ayant pour objet le service extraordinaire.

Comme en 2008, nous avons fait le choix de ne pas réaliser de nouvel emprunt en 2009. Au moment de définir les grandes lignes d'élaboration de ce budget, la BCE n'avait pas encore abaissé de 0,75 point ses taux directeurs.

Nous avons donc décidé de financer le service extraordinaire uniquement sur fonds propres et subsides. Cette politique pourrait, comme la renégociation éventuelle de certains emprunts en cours, être revue lors de la MB1. Exclure le recours à l'emprunt a été souhaité de par l'absence d'un projet nécessitant absolument son financement par emprunt, la multitude de dossiers subsidiés, la prévoyance requise au vu du projet de construction en 2010 du nouveau commissariat de police, ou encore par l'abandon ou le report de certains dossiers dû à leur non-subsidiation en 2009 (entre autre le triennal, la maison communale,...). Notre faible taux d'endettement nous octroie ainsi une marge de manœuvre pour le futur.

Au service ordinaire

Le montant total des dépenses du service ordinaire est budgété à 12.469.000 € pour 12.501.000 € de recettes.

Au vu de l'importante augmentation du coût du personnel, il est important de s'y attarder quelque peu. Remarquons tout d'abord que les dépenses totales ont augmentés de 357.000 € (Tableaux récapitulatifs : 4.004.000 € au budget 2009 pour 3.647.000 € en MB3 de 2008). Les recettes ont évidemment aussi évolué, mais de façon moins importante.

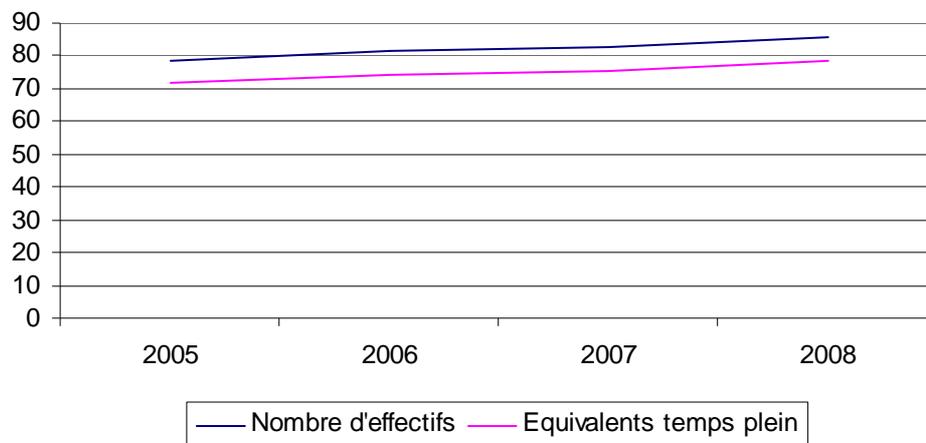
Cette variation du coût du personnel s'explique par les faits suivants :

- Les indexations de 2008 (6%) ne porteront pleinement leurs effets qu'en 2009.
- Il y a évidemment l'évolution d'échelles du personnel qui intervient également.
- Par mesure de prudence, une nouvelle indexation de 2% a été prévue dans le courant de l'année 2009.

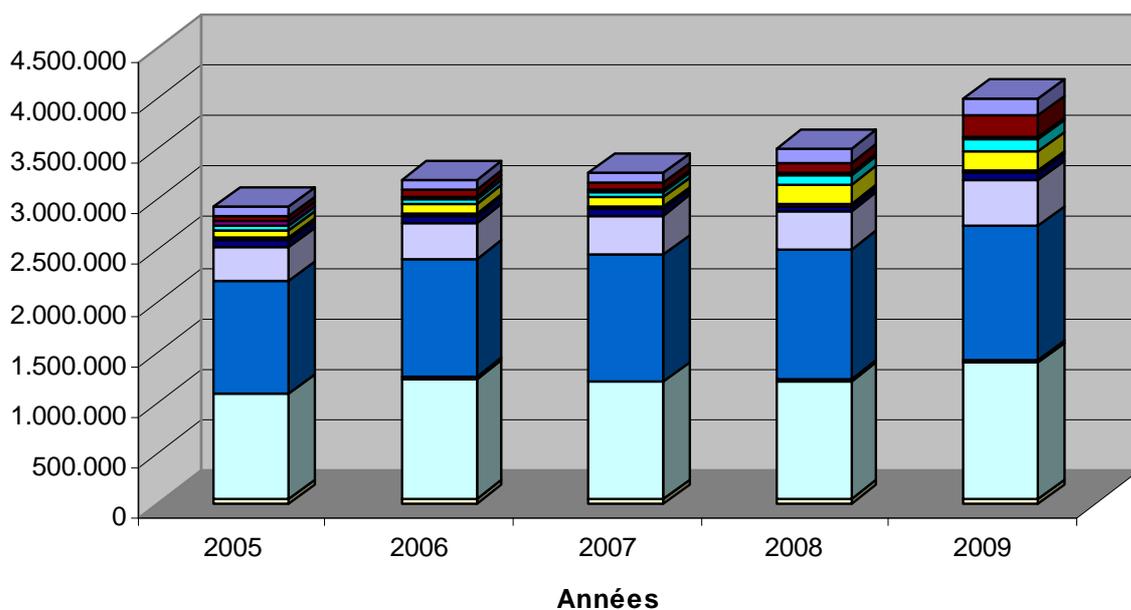
¹ A l'exception de ce montant, tous les autres seront arrondis au millier d'euros le plus proche afin de faciliter la lecture de ce rapport.

- Trois nouveaux engagements ont été prévus en cas d'acceptation de notre dossier introduit dans le cadre des appels à projet du Gouvernement wallon (représentant 3 x 8 points APE) : un conseiller en logement et 2 agents constatateurs.
- N'ayant travaillé que les 2 premiers mois de 2008, l'agent constatateur a été réprévu sur un exercice budgétaire complet (idem pour le subsidé).
- Le coût des engagements des 4 éco-cantonniers ne portera pleinement son effet qu'en 2009 (3 ayant été engagé en septembre 2008).
- Concernant les recettes, il n'a pas été possible d'avoir connaissance du taux d'indexation des subventions des points APE. Représentant un total de plus de 455.000 euros, une marge sera dégagée en MB1.

Evolution du personnel



Evolution des charges brutes du personnel - BUDGETS



Assurances	10 - 121 Administration générale
Services généraux	Justice - Police
Communications - Voies navigables	Enseignement primaire
Enseignement secondaire	767 Bibliothèques publiques
76-77-78 Education populaire et arts	Assistance sociale
Aide sociale et familiale	Santé publique et hygiène publique
Logement - Urbanisme - Rénovation	

En se basant sur des chiffres définitifs (et non budgétés), nous présenterons dans le rapport politique du comptes 2008, le croisement entre les recettes et les dépenses de personnel, et l'évolution du nombre d'effectifs...

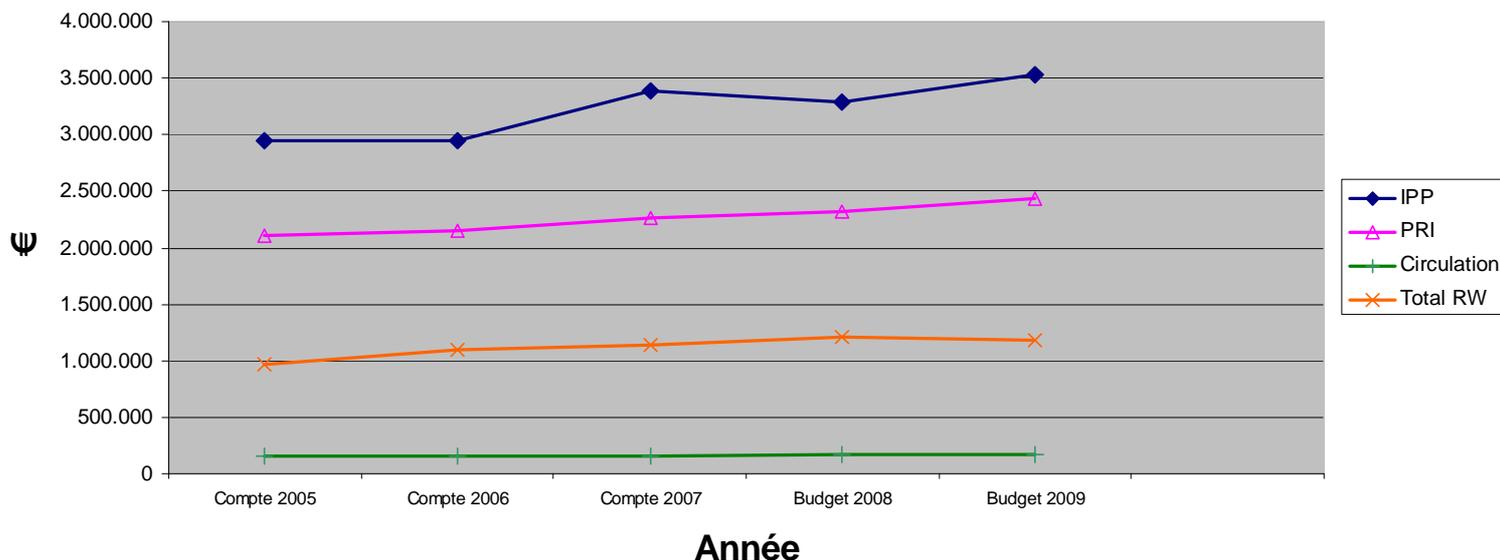
En comparaison aux dépenses au service ordinaire du budget 2008, nous remarquons également les principales évolutions suivantes :

- Pour les charges de transferts :
 Au service ordinaire, les dépenses de transferts sont en augmentation de 8,57 %.
 Ceci s'explique par l'accroissement de la dotation à la zone de police (+ 6,96 % équivalent à + 64.000 €), au centre d'incendie (+ 20.000 €), à la R.C.A. (+ 20.000 € portant la contribution de la commune à 100.000 € pour la première année de réel fonctionnement du centre sportif) et surtout à la modification des articles budgétaires relatifs à la gestion des déchets qui sont dorénavant inscrits sous forme de transferts vers l'IBW (+ 484.000 €).
 Le transfert au CPAS reste quant à lui à 950.000 euros.
 Enfin, notons que 1.974.000 € ont été prévus comme transfert du service ordinaire vers l'extraordinaire.
- Concernant la structuration du budget :
 Les dépenses relatives à l'informatique et aux frais postaux ont été regroupées à la fonction « Administration générale » (104), hormis pour l'Ecole, l'Académie de Musique et l'Espace Jeunes.

Quant aux variations des recettes, pointons principalement :

- Nos deux taxes les plus importantes retrouvent une croissance substantielle. Le SPF Finances estime en effet que l'Impôt des Personnes Physiques rapportera 3.524.000 € (pour 3.294.000 en 2008) et le Précompte Immobilier 2.432.000 € (pour 2.325.000 en 2008).
- Les recettes des autres taxes ne devraient pas augmenter significativement.
- Concernant les dividendes des intercommunales, SEDIFIN nous a assuré de l'absence d'impact de la crise financière sur les dividendes nous revenant. Bien que nous soyons sceptiques, nous ne pouvons aller à l'encontre de cette projection budgétaire. Par contre, nous avons budgété une diminution d'environ 50 % des dividendes du Holding communal, portant cette recette à 25.000 €.

Evolution des recettes de transferts



Dans le tableau des emprunts, vous remarquerez la réapparition des emprunts à charge de l'autorité supérieure pour un montant de 1.567.000 €. Il s'agit du financement alternatif relatif aux travaux du Hall omnisports. Cet emprunt est entièrement à charge de la région wallonne. Il faut signaler que les emprunts à charge de l'autorité supérieure ne donnaient plus lieu à inscriptions budgétaires depuis l'exercice 2006.

Au service extraordinaire

Cette année, nous intégrons dans le budget extraordinaire 2009 la notion de «projet extraordinaire».

Dans la comptabilité, tout projet extraordinaire est identifié par un numéro unique même si sa réalisation recouvre plusieurs exercices. Constitue un projet extraordinaire, l'ensemble des recettes et des dépenses affectées à un même objectif d'investissement, de sa conception à sa finalisation complète.

Les recettes et les dépenses relatives à un même projet extraordinaire d'investissement sont reprises sous un même numéro de projet extraordinaire référencé informatiquement selon une codification à huit positions, les quatre premières indiquant l'exercice d'origine et les quatre suivantes le numéro d'ordre.

Ce concept prescrit par le nouveau règlement général de la comptabilité communale entraîne quelques changements dans la présentation du budget et des annexes.

- 1) au niveau de la structure des articles budgétaires, les articles extraordinaires s'afficheront désormais :

FFF / CCCCC : PPPPpppp.AAAA

Où : FFF = code fonctionnel

CCCCC = code économique

PPPP = année budgétaire d'origine du projet

pppp = No de projet attribué séquentiellement par le système.

AAAA = Millésime de l'article

Exemple : 104/74151:20090002.2009

- 2) Tableau des voies et moyens

Ce tableau a profondément été remanié. Le financement des dépenses extraordinaires n'est plus détaillé par article, comme c'était le cas dans l'ancienne annexe 11, mais est indiqué par projet. Vous remarquerez, en même temps, la réduction à 3 sources de financement, à savoir : les emprunts, les subsides et le fonds de réserve extraordinaire. Cette situation nous oblige à passer par un fonds de réserve pour le financement de dépenses extraordinaires par prélèvement sur le service ordinaire.

Concernant les projets inscrits au service extraordinaire, remarquons que

- Certains travaux seront réalisés grâce à des subsides importants :
 - o Plan Mercure, Plan Escargot, nombreux dossiers d'économie d'énergie UREBA 1 (maison de la rue du Beau site, local d'unité Saint-Etienne de Bossut, Académie de musique,...), UREBA 2 (amélioration des chaufferies des écoles de Grez, Pécrot, Néthen ainsi que de l'Académie) et EPURE (amélioration de l'éclairage public), les dossier du triennal (rue du Grand Sart, de la logette,...), le terrain de football synthétique, les circuits VTT, la rue de Hamme Mille et le pont de Néthen,...

- D'autres travaux sont quant à eux uniquement sur fonds propres. Citons par exemple rue Tienne Binard (150.000), rue de Florival (75.000), aménagement de la maison communale (350.000), achat d'un chapiteau (13.000), des équipements de sécurité de voirie,...

Concernant les achats de terrains, aucun nouveau projet n'étant envisagé, ce sont principalement les 150.000 euros pour l'achat du terrain du Péry au CPAS qui sont inscrits à l'extraordinaire.

Dans l'ensemble, nous constatons donc que le montant total des dépenses et des recettes s'élèvent à 8.442.000 €, le transfert du service ordinaire vers l'extraordinaire étant de 1.974.000 €.

Ce budget 2009 s'inscrit donc dans la droite ligne des précédents exercices : bien qu'ayant un taux de taxation nettement plus bas que les moyennes provinciale et régionale et que notre taux d'endettement par habitant reste également très faible, la Commune de Grez-Doiceau dispose toujours de bonis des exercices antérieurs appréciables, nous permettant de réaliser un nombre satisfaisant de projets diversifiés. L'attention portée à réaliser des projets importants uniquement lorsque nous disposons de promesses fermes de subside n'y est pas étrangère...

A l'heure où nous connaissons une crise financière et économique sans précédent, la saine gestion de nos finances nous aide fortement...

Pour le Collège communal,



Nicolas Cordier,
Echevin des Finances

Approuvé par le Collège communal en séance du 9 décembre 2008,

Y. Stormme
Le Secrétaire communal

A. Clabots
Le Bourgmestre

Comme demandé par la Circulaire budgétaire, un tableau reprenant le **résultat par fonction** est repris ci-dessous. Remarquons qu'au service ordinaire, l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses (principe d'universalité). De plus, la structure d'un budget communal diminue, le sens d'une telle présentation et n'apporte aucun élément nouveau.

Service ordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
009	166.691,58	22.800,00	143.891,58
029	1.188.538,50	0,00	1.188.538,50
049	6.968.486,05	27.500,00	6.940.986,05
059	30.500,00	68.750,00	-38.250,00
123	227.210,70	1.831.175,95	-1.603.965,25
129	49.108,44	74.169,18	-25.060,74
139	8.064,92	15.159,52	-7.094,60
169	0,00	14.500,00	-14.500,00
369	0,00	270.000,00	-270.000,00
399	0,00	976.124,53	-976.124,53
499	279.796,00	2.480.166,65	-2.200.370,65
599	438.307,00	10.400,00	427.907,00
699	18.292,36	6.800,00	11.492,36
729	355.326,70	843.239,07	-487.912,37
739	38.042,00	140.422,63	-102.380,63
767	100,00	29.581,89	-29.481,89
789	224.561,46	824.601,30	-600.039,84
799	100,00	136.700,14	-136.600,14
839	96.474,62	1.151.057,39	-1.054.582,77
849	2.885,50	57.471,31	-54.585,81
872	0,00	1.500,00	-1.500,00
874	80.573,64	89.287,07	-8.713,43
876	2.268,60	841.940,16	-839.671,56
877	0,00	58.587,23	-58.587,23
879	59.250,00	237.964,08	-178.714,08
939	76.098,55	284.664,04	-208.565,49
Total exercice propre	10.310.676,62	10.494.562,14	-183.885,52
Exercices antérieurs	2.190.091,14	40,03	2.190.051,11
Prélèvements	0,00	1.974.628,35	-1.974.628,35
Total	12.500.767,76	12.469.230,52	31.537,24

Service extraordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
23	7.986,00	450.000,00	-442.014,00
129	41.143,00	273.000,00	-231.857,00
499	1.226.000,00	2.699.000,00	-1.473.000,00
729	107.189,00	209.300,00	-102.111,00
739	42.368,00	113.500,00	-71.132,00
767	0,00	2.500,00	-2.500,00
789	514.400,00	778.000,00	-263.600,00
799	32.000,00	128.000,00	-96.000,00
839	0,00	5.000,00	-5.000,00
877	4.400,00	131.746,25	-127.346,25
879	5.000,00	41.000,00	-36.000,00
939	0,00	401.000,00	-401.000,00
Total exercice propre	1.980.486,00	5.232.046,25	-3.251.560,25
Exercices antérieurs	863.047,17	372.634,00	490.413,17
Prélèvements	5.598.822,60	2.837.675,52	2.761.147,08
Total	8.442.355,77	8.442.355,77	0,00